

## LA MRC DE CHARLEVOIX-EST INVESTIT SUR SON RÉSEAU PRIORITAIRE DE CHEMINS FORESTIERS

Clermont, le 2 juin 2020 - La MRC de Charlevoix-Est annonce l'investissement de près de 62 500 \$ sur le réseau prioritaire de chemins publics forestiers, soit l'ensemble de la somme disponible dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) financé par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Projet	Promoteur	Aide octroyée
Réfection du chemin du Foulon - Phase 2	Association de plein air des Martres	9 114 \$
Réfection du chemin principal de la ZEC - Phase 2	Association loisirs et plein air des Marais	19 811 \$
Correction du débordement printanier sur le chemin de Port-aux-Quilles	Association chasse et pêche Petit-Saguenay - Saint-Siméon	15 020 \$
Réfection du chemin des colons - Phase 1	Municipalité de Baie-Sainte-Catherine	18 500 \$

« En cette dernière année du programme, notre MRC a choisi d'investir sur les chemins forestiers des trois zecs se trouvant sur son territoire et sur le chemin des colons dans l'arrière-pays de Baie-Sainte-Catherine contribuant ainsi au maintien des activités en forêt qui sont un moteur de développement économique important pour notre région », se réjouit M. Sylvain Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix-Est.

« La qualité de l'accès au territoire forestier est primordiale pour l'ensemble des utilisateurs et pour la sécurité en cas d'intervention, que ce soit pour les villégiateurs, pêcheurs, chasseurs et compagnies forestières », conclut-il.

- 30 -

**Source :**  
Service des communications  
418 439.3947

**Information aux médias :**  
Sylvain Tremblay  
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est  
418 633.6878  
[sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca](mailto:sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca)